



COMMUNIQUÉ
Paris, le 21/06/2016

INTERDICTIONS DE CIRCULATION À PARIS : TOUTES LES VOITURES DIESEL D'AVANT 2001 CONCERNÉES AU 1^{ER} JUILLET 2017.

Vendredi 17 juin 2016, Anne HIDALGO, maire (PS) de la ville de Paris, a annoncé la mise en œuvre de la prochaine étape de son plan antipollution pour la capitale : alors que tous les véhicules particuliers immatriculés avant 1997 seront interdits à la circulation à Paris le 1^{er} juillet prochain, la Mairie prévoit d'amplifier encore les mesures de restriction en interdisant la circulation de tous les véhicules diesel d'avant 2001 à partir du 1^{er} juillet 2017. L'association « 40 millions d'automobilistes » entend aujourd'hui, mardi 21 juin 2016, plus que jamais, défendre la mobilité des automobilistes parisiens et franciliens et appelle tous les usagers concernés à rejoindre l'action qu'elle met en place en collaboration avec Me Jean-Baptiste IOSCA : www.remboursemabagnole.com.

Toutes les voitures d'avant 1997 et tous les diesel d'avant 2001 interdits à la circulation dans Paris

Après les véhicules classés pré-EURO et EURO 1 (norme européenne définissant les quantités maximales de rejets polluants autorisées pour les véhicules en fonction de leur motorisation et de leur année de première mise en circulation), ce sont donc les véhicules particuliers à motorisation diesel normés EURO 2 (mis en circulation avant le 1^{er} janvier 2001) qui entrent dans le collimateur de la maire de Paris, qui poursuit ainsi son plan d' « éradication du diesel » dans la capitale.

Ces derniers – environ 1,2 millions en Île-de-France – ne seront donc plus autorisés à franchir les portes de Paris dès le 1^{er} juillet 2017. Une mesure socialement injuste et financièrement aberrante pour Daniel QUERO, président de « 40 millions d'automobilistes » : « Ces interdictions ne servent à rien d'un point de vue environnemental. La seule raison pour laquelle Anne HIDALGO prononce ces restrictions, c'est pour chasser la voiture hors de la capitale, sans se soucier des conséquences économiques et sociales. Pourtant, elles pénalisent en premier lieu les ménages les plus modestes, qui, en raison des restrictions et de la dévaluation associée, ne pourront même plus vendre leur véhicule ».

www.remboursemabagnole.com : une action en justice pour indemniser les automobilistes lésés

Parce qu'ils refusent que les usagers de la route soient une fois de plus pris en otages par les décisions arbitraires et discriminatoires d'une poignée d'idéologues écologistes, l'association « 40 millions d'automobilistes » et Maître Jean-Baptiste IOSCA appellent tous les propriétaires franciliens d'un véhicule concerné par les futures interdictions de circulation à se faire connaître en s'inscrivant sur le site Internet www.remboursemabagnole.com, pour intervenir dans le cadre d'une action juridique conduite par Me IOSCA afin d'obtenir l'indemnisation du préjudice financier subi par les automobilistes franciliens.

« 40 millions d'automobilistes » rappelle qu'à terme (dès 2020) et d'après la volonté d'Anne HIDALGO, ce sont toutes les voitures particulières à motorisation essence ou diesel mises en circulation avant le 1er janvier 2011 qui seront interdites à la circulation dans la capitale.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ
presse@40ma.net
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com